



p.5 *Information municipale*
9 juin : élections européennes



p.6 *Animation de la ville*
Nouvelle exposition au musée



p.11 *On parle de vous*
Liberté R'Happy,
accompagnement à l'Autre



Édito

Chères Palletaises, chers Palletais,

Ce n'est pas sans une certaine fierté que les enfants du CME (Conseil Municipal des Enfants) ont remis le 25 mai

dernier, lors de la cérémonie de la citoyenneté, aux jeunes adultes, leur carte d'électeur, marquant leur entrée dans la vie démocratique. Un geste symbolique fort, soulignant l'importance de l'éducation à la citoyenneté dès le plus jeune âge.

Cette cérémonie a une signification particulière alors que le 9 juin prochain, ces nouveaux électeurs auront l'opportunité de participer à l'élection de leurs représentants au Parlement Européen. Dans un contexte mondial agité, cette élection revêt une importance cruciale pour façonner l'avenir de l'Europe. A noter qu'elle se déroulera en un seul tour, soulignant l'importance de la procuration pour ceux qui ne pourraient se rendre aux urnes. Ce même CME vous propose une soirée cinéma en plein air, ouverte à tous et totalement gratuite, le 29 juin prochain derrière l'école Astrolabe (voir article à suivre).

C'est aussi avec déception que je déplore le départ du club de modélisme du Pallet à la fin du mois. En effet, le lieu actuel ne convenait plus aux normes de sécurité requises. Bien que la municipalité ait proposé une salle au centre technique municipal, les attentes logistiques de l'association impliquaient des aménagements coûteux.

Devant le nombre croissant de demandes de salles par diverses associations et avec seulement un membre résidant dans la commune pour le modélisme, il nous était difficile de répondre positivement à leurs besoins. Malgré des discussions multiples, ils n'ont pas souhaité s'installer au CTM et vont donc, à notre grand regret, quitter le Pallet.

Au plaisir de vous retrouver lors des différentes manifestations estivales de notre commune.

Christian PELLOUET

Adjoint à l'animation, culture et communication

Mariage

11/05 Julie MORVAN et Jonathan BONNEAU

Décès

09/05 Bernard BARRÉ

12/05 René CHAGNOLLEAU

Naissances

19/04 Maggie DESCAMPS

20/04 Céleste HALLOU BELLEAU

24/04 Esmée FONTENEAU LANG

Déclarations de travaux

16/04 20 rue de la Rochelle Panneaux photovoltaïques

17/04 2 rue des Charbonneaux Panneaux photovoltaïques

20/04 2 la Noé Remplacement porte de garage

20/04 15 bis rue des Vignes Panneaux photovoltaïques

20/04 27 la Noé Panneaux photovoltaïques

21/04 83 la Mare Merlet Clôture

24/04 7 impasse des Roses Panneaux photovoltaïques

24/04 9 rue de l'Avenir Retrait d'une cheminée + installation fenêtre de toit

24/04 108 le Bois Lambert Extension d'une maison

27/04 55 ZA les Roitelières Extension d'un bâtiment professionnel

28/04 45 la Mare Merlet Clôture

30/04 34 la Brouardière Extension d'une maison

05/05 5 bis rue Saint-Etienne Réfection de l'abri en place

06/05 4 rue des Epinettes Abri de jardin

12/05 24 clos des Ajoux Clôture

Horaires d'ouverture de la mairie



Lundi : 8 h 30 - 12 h 30
Mardi : 8 h 30 - 12 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

Judi : 8 h 30 - 12 h 30
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

» Compte-rendu sommaire

Séance du 16 avril 2024



Conseillers : en exercice : 23 - présents : 17 - votants : 22

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité. Extrait des délibérations du conseil municipal.

Approbation du procès-verbal

Le conseil municipal a approuvé (17 voix pour, 5 abstentions) le procès-verbal du conseil municipal du 12 mars 2024.

Frais de fonctionnement de scolarité pour les communes de résidence 2024

Le conseil municipal fixe (20 voix pour, 2 abstentions) le montant de la participation aux charges de fonctionnement pour la scolarité d'enfants inscrits à l'école Astrolabe et non domiciliés sur la commune, pour l'année 2023-2024. Montant fixé à 1 783,94 € par élève de maternelle et à 528,33 € par élève d'élémentaire.

Dotations scolaires 2024

Le conseil municipal a décidé d'augmenter les dotations scolaires attribuées aux écoles Astrolabe et Saint-Joseph de 4,25 % en 2024, évolution calculée en fonction de l'indice des prix à la consommation entre 2023 et 2024 (moyenne sur 1 an).

Subvention au groupement des associations des écoles publiques du secteur Sèvre & Maine pour son adhésion à l'USEP

Le conseil municipal attribue une subvention de 420 € au groupement des associations des écoles publiques du secteur Sèvre et Maine pour son adhésion à l'Union Sportive des Ecoles Publiques (USEP).

Les Bois : cession de la parcelle AV 183p

Le conseil municipal décide la cession d'une partie de la parcelle cadastrée AV 183 située « les Bois » pour une surface d'environ 224m², au prix de 0,40 euros par m², soit environ 89,60 €. Les frais d'actes et de bornage seront à la charge des acquéreurs.

Décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

2024-02 : Autorisation d'ester en justice – Mme Blassel c/ Commune du Pallet. Les intérêts de la commune seront défendus devant le tribunal administratif de Nantes dans l'instance introduite par Mme Maude Blassel sous le numéro 2403224-1.

Subventions de fonctionnement 2024 aux associations socio-culturelles

Le conseil municipal a attribué (14 voix pour, 2 abstentions), pour l'année 2024, les subventions et participations aux associations socio-culturelles suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
Association culturelle Pierre Abélard	450 €
Biodiversité au Pallet	450 €
Le Pallet jardine et partage	450 €
Association Sèvre et Musique	450 €
Pallet Tourisme Loisirs - Patrimoine et Animation (PTL)	450 €
La Ludo	450 €

Et les subventions évènementielles ou exceptionnelles suivantes :

Feu d'artifice de la Nuit d'Abélard du 6 juillet 2024 (PTL)	2 850 €
Les 24 heures du Jeu (La Ludo)	150 €

Forfait communal école Saint-Joseph 2024

Le conseil municipal fixe (20 voix pour, 2 abstentions) le forfait communal versé à l'école Saint-Joseph, calculé en fonction du coût d'un élève à l'école Astrolabe :

	MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE
Total des dépenses de fonctionnement 2023	142 282,92 €	74 087,04 €
Moyenne pondérée 2023 du nombre d'élèves pour l'école Astrolabe	79,76	140,20
Coût par enfant	1 783,94 €	528,33 €

L'effectif retenu pour le versement du 1^{er} acompte du forfait communal est celui du 1^{er} janvier 2024 à l'école Saint-Joseph (61 élèves en maternelle et 92 élèves en élémentaire). Les enfants hors commune ne sont pas pris en compte.

Subventions de fonctionnement 2024 aux associations sportives

Le conseil municipal a attribué (20 voix pour, 2 abstentions) pour l'année 2024, les subventions et participations aux associations sportives suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
Football Club Entente du Vignoble (FCEV)	2 492 €
Tennis Club du Vignoble (TCV)	700 €
Groupe St Vincent Basket (GSV)	3 600 €
Tennis de Table Palletais (TTP)	404 €
Le Domino	1 312 €

Et les subventions évènementielles ou exceptionnelles suivantes :

ASSOCIATIONS	MONTANTS
34e tournoi des 24 heures de tennis de table (TTP)	800 €
Participation à l'achat de panneaux de basket (GSV)	1 600 €
Location de salle extérieure (GSV)	1 000 €
Participation à l'achat d'abris de touche (FCEV)	1 600 €
Participation à l'achat de matériel (Le Domino)	1 600 €

Informations et questions diverses

● Questions de la minorité « Agir Avec Vous Au Pallet » (Mme Majoral, M. Métaireau et M. Desbordes) :

1^{ère} question : Chemin des Gohaux

Lors de la présentation du budget 2024 section investissement, 30 K€ ont été prévus pour l'aménagement du chemin. Lors de la présentation de l'aménagement du lotissement des terrasses de Sèvre, il était envisagé que le promoteur prenne en charge la remise en état du chemin suite à la destruction de la haie. Le 21 juin 2023, lors d'un comité aménagement du territoire et en partenariat avec l'association Biodiversité O' Pallet, un dossier d'appel à projet devait être constitué dans le cadre d'un dispositif "sentiers nature" initié par l'état pour apporter des financements dans le cadre de la réhabilitation des cheminements doux. Nous avons besoin de comprendre ; qu'en est-il exactement ?

Xavier Rineau indique que le promoteur s'est engagé à replanter et que l'opération est en cours.

Concernant le dossier d'appel à projets, M. le Maire indique que la mairie s'est positionnée pour avoir des subventions. C'est piloté par le Cerema et depuis février 2024, il n'y a plus d'argent donc aucun financement possible. Cela sera éventuellement remis l'année prochaine au budget.

Pour le reste, M. le Maire indique qu'une rencontre sera organisée avec l'association Biodiversité et les riverains concernés pour connaître leurs souhaits. Une fois la réhabilitation terminée, il y aura des marches qui partiront des Terrasses de Sèvre pour aller jusqu'au lavoir. Du mobilier urbain sera installé, ainsi qu'un système pour éviter aux deux-roues de passer.

2^{ème} question : La Dotation de Solidarité Rurale

Ce sujet semblait sensible depuis ces 3 dernières années aux yeux de l'adjoint aux finances lors de la présentation

des budgets. Ce dernier insistant sur le fait que nous allions perdre cette dotation dès lors que la commune de Vallet dépasserait 10 000 habitants. Lors du dernier conseil nous avons émis le souhait de participer avec vous à la recherche de solutions. Vous nous avez répondu : « nous verrons en fonction de l'évolution du dossier ». Aujourd'hui qu'en est-il ?

M. le Maire : Nous avons vu la députée à ce sujet et nous avons sollicité une réunion avec la présidente de la CCSSL et les communes concernées pour connaître les possibilités offertes aux communes pour travailler ce dossier. Nous avons travaillé et fait une évolution des taxes de 3,9 %. Ce qui nous permet à moyen terme de compenser. L'objectif est bien de se réunir et de discuter du sujet.

3^{ème} question : Eclairage

Des quartiers sont éclairés toute la nuit (de la gare à chez Rémy Services, la rue de l'Avenir, le haut de la rue de la Sèvre : du passage à niveau jusqu'à l'entrée du lotissement des Censives, sous le porche du moulin du Pé de Vignard), d'autres pas du tout ce qui pose problème le matin notamment au niveau des accès des arrêts de bus pour les scolaires. Quand aurons-nous un éclairage sécurisant et optimisé ?

M. le Maire : Pour rappel, nous avons 19 armoires d'éclairage sur la commune. 3 ne sont pas pourvu de l'horloge astronomique. Nous passons par le prestataire TE44 à qui nous avons demandé un niveau de maintenance minimum. Cela va être revu au vu des problématiques que l'on rencontre. Actuellement, nous ne sommes pas prioritaires. Ces horloges doivent être changées par TE44 en 2025.

● Questions de la minorité « Le Pallet Avec Vous Le Pallet vert demain » (M. et Mme Caboche) :

1^{ère} question :

De nombreux aménagements ont été demandés par les habitants, comme par exemple la reprise de rond-

point aux Burgarauds ou promis par la municipalité, par exemple rue de la Sèvre. Où en sont leurs traitements ?

Xavier Rineau : les voiries ont souffert cet hiver, avec entre autres, toute la pluie que l'on a eue. Malheureusement, reboucher les fameux nids de poules, ça ne sert pas à grand-chose, car ils se reforment dans les 15 jours qui suivent. Je me fais le porte-parole des services techniques qui demandent un peu de compréhension. Ils vont reprendre avec les beaux jours, un travail qui tiendra sur le long terme. Concernant le reste, on avait pris un engagement auprès des habitants de Villeneuve, de refaire leur rue, chose que l'on a fait. On est actuellement sur la rue des Vignes, comme on s'y était engagé. Pour la rue de la Sèvre, il nous faut attendre la fin du lotissement des Terrasses de Sèvre. C'est donc un dossier que l'on suivra et nous verrons ce qui peut être fait en termes d'aménagements et de circulation.

2^{ème} question :

Certains communs de village sont inutilisables soit par un manque d'entretien soit par une occupation fortuite (sorties de véhicules). Qu'envisage la mairie pour faire respecter leurs usages et pour relancer leurs utilisations ?

Xavier Rineau : La commune n'entretient pas les communs de villages car par définition, ce ne sont pas des terrains communaux mais qui appartiennent à tous les habitants ou, le cas échéant, à seulement quelques habitants.

Intégralité des procès-verbaux :
en mairie et sur le site www.lepallet.fr.

» Vie pratique

Tarifs salle polyvalente pour 2025

Le conseil municipal a voté les tarifs de location pour la salle polyvalente de loisirs, à destination des particuliers (commune et hors commune) et associations palletaises, pour l'année 2025. Ils sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la commune, rubrique Vie pratique.

A NOTER : Afin de respecter les normes de sécurité en vigueur, la petite salle ne pourra plus être louée seule, à partir du 1er janvier prochain.

Les associations sont invitées à communiquer leurs

souhaits de dates pour leurs événements de 2025,

par mail à contact@mairie-lepallet.fr en indiquant bien le nom de l'association, la date souhaitée et l'objet de l'événement.

» Conseil municipal des enfants

Elections 2024

Pour remplacer les élus sortants, les élèves du CP au CM2 des deux écoles sont invités à voter, le jeudi 13 juin 2024, à la salle des mariages.

Le conseil municipal des enfants : c'est quoi ?

Être un citoyen, c'est avoir des droits et des devoirs. Devenir conseiller municipal enfant, c'est :

- apprendre à s'initier à la démocratie à l'échelle de notre commune,
- participer à la vie de la commune et réfléchir ensemble,
- faire des propositions concrètes et réalisables,
- porter la parole de ses camarades.



» Elections européennes 2024

1 date, 1 tour, 1 vote

Dimanche 09 juin 2024, se tiendront les élections européennes. Elles ont lieu tous les 5 ans et cette année, 360 millions d'électeurs sont appelés aux urnes pour façonner la démocratie en Europe. A noter : ces élections se déroulent sur un seul tour.

Pourquoi voter ?

Voter est un droit, c'est un acte citoyen qui permet de choisir ses représentants à l'occasion d'un scrutin. La démocratie ne devrait jamais être considérée comme acquise. Elle est la somme d'efforts collectifs, et relève d'une responsabilité collective dans laquelle nous avons tous un rôle à jouer.

Pour qui vote-t-on ?

Cette journée de vote permet l'élection des représentants français, soit 81 député(e)s sur les 720 qui siègent au Parlement européen. Ils nous représenteront lors de l'élaboration de nouvelles lois qui concerneront tout le monde : les grands pays comme les petites collectivités, les entreprises puissantes comme les jeunes pousses, au niveau mondial comme au niveau local.

Qui sont les candidats ?

Les candidats sont connus à l'issue de la période de candidature qui se tient du 6 au 17 mai. (A l'heure, où nous écrivons ces lignes, la liste n'est pas encore diffusée). La



majorité des grands partis politiques nationaux présente des listes de candidats pour les élections européennes.

Vous êtes absents mais vous souhaitez voter ?

Plus que quelques jours pour faire votre demande en ligne sur maprocuration.gouv.fr. Votre procuration sera à faire valider en vous déplaçant physiquement dans une brigade de gendarmerie.

Va-t-on recevoir une nouvelle carte électorale ?

Non. La carte utilisée lors du dernier scrutin de 2022 reste valide, sauf si vous avez effectué un changement d'adresse auprès de la mairie entre temps. En cas de nouvelle inscription, la carte vous est envoyée par

courrier quelques jours avant le scrutin.

A NOTER : le jour du vote, un titre d'identité est obligatoire pour accéder au bureau de vote.

Bureaux de vote

Les bureaux de vote se situent à la salle polyvalente de loisirs, rue des Sports. Ils sont ouverts de 8h00 à 18h00.

» Expression plurielle

Mots de la minorité

Agir Avec Vous Au Pallet.

Déçus.

Nous qui étions si fiers des avancées en termes d'échanges et de travail en commun, force est de constater que cette étape est terminée et que nous sommes revenus au fonctionnement qui a amené au résultat des élections de 2020.

Une grande partie d'entre vous est impliquée dans la vie locale (associations culturelles, sportives, comités consultatifs...). Constat effectué dans la gazette de mai : article "Le Pallet, ville où il fait bon vivre".

Or,

● L'association de modélisme, palletaise depuis 25 ans est sommée de quitter les lieux où elle se réunit (ancienne école de filles) pour mise en vente du bâtiment public sans solution de remplacement. Nous allons donc perdre une association.

● Les comités consultatifs, instance d'expression et d'échanges d'idées sont désertés. Pourquoi ? Seulement informatifs, ils perdent tout leur sens. Palletais(es), réinvestissez ces comités ! C'est par leur biais que vous pourrez vous exprimer et faire évoluer le Pallet comme vous l'imaginez. De notre côté, nous ne lâcherons pas. C'est ainsi que se construit la démocratie... tous ensemble !

Jean-Louis, Cécile et Jérôme pour AAVAP

Tél. : 06 07 81 32 17

Mail. : agiravecvousaupallet@gmail.com

Facebook. : Agir Avec Vous Au Pallet

Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.

Deux retours.

Pros ! Dis-je.Yeu ! Champs ceux lents, des colosses copient. Toujours mal et bien triste, ment Un rat pelle : Tous des missions nés moins un bar haut un clue. Qu'on, s'en occupe de gérer, qu'on, n'ait coûte pas la pot pu la Sion, qu'on, s'en fiche dès ah...vie ! Laisse, on ferre ou alors à nous de fer joue et nos voies du changement. J'aime le champ point, point la mousse et des buts, leu,

on en a. Si la venture, comme Lino, vous tente, deux camps in, c'est simple.

Celine et Serge pour

Le Pallet avec vous, le Pallet vert demain.

Tél. : 06 25 28 28 72

» Horaires mairie

Fermeture exceptionnelle

L'accueil de la mairie sera exceptionnellement fermé le samedi 1^{er} juin. La permanence des élus prévue ce même jour aura bien lieu, de 10h00 à 12h00, sans rendez-vous.



Action du CME

Cinéma de plein air

Le samedi 29 juin 2024, le CME (Conseil Municipal des Enfants) du Pallet vous invite à participer à une séance de cinéma en plein air gratuitement à partir de 21h00.

C'est un projet que les jeunes élus du CME ont souhaité mettre en place, à destination des familles du Pallet et des alentours. C'est un projet qu'ils portent depuis le début de leur mandat, il y a maintenant un an.

Lors de cette séance, vous pourrez voir ou revoir le film d'Eric Lartigau « La famille Bélier » avec, entre autres, Louane Emera, Karine Viard et François Damiens. Le récit d'une famille où tout le monde est sourd sauf Paula, 16 ans. Elle est une interprète indispensable à ses parents au quotidien, notamment pour l'exploitation de la ferme familiale. Un jour, poussée par son professeur de musique qui lui a découvert un don pour le chant, elle décide de préparer le concours de Radio France. Un choix de vie qui signifierait pour elle l'éloignement de sa famille et un passage inévitable à l'âge adulte. Ce film d'1h46 saura réunir toute la famille autour d'une histoire à la fois drôle et émouvante.



En préambule de cette diffusion, des stands de pop-corn et de boissons vous seront proposés ainsi qu'un espace ludique avec de nombreux jeux. Pour votre confort durant la séance, il vous est conseillé de venir avec votre propre assise : transat, coussin, siège de camping, plaid... Les associations et les particuliers souhaitant nous aider dans la bonne tenue de cet événement sont les bienvenus, merci de prendre contact avec le CME à cme@mairie-lepallet.fr

Nous espérons vous retrouver nombreux et nombreuses, en famille ou entre amis, à notre 1^{ère} séance de cinéma en plein air, le 29 juin à partir de 21h00, rue Prosper Mérimée, au Pallet.

Rétrospective

Ça s'est passé au Pallet

Cérémonie du 8 mai



Kermesse de l'école Saint-Joseph
09 mai 2024



BioTO'P, la Biodiversité 0 Pallet

La suite de l'histoire de l'Aurore

« Souvenez-vous...

Je m'appelle Aurore et je suis le papillon de jour que vous avez découvert sur la Gazette du mois d'avril sous la forme d'imago. J'émerge au printemps. Mon nom scientifique est *Anthocharis cardamines* (Linnaeus, 1758). Il est explicite car la cardamine des prés en photo ci-dessous est mon garde-manger privilégié quand je suis à l'état de larve (chenille).

Au cours des mois d'avril et mai, j'ai tenté d'assurer la survie de mon espèce à la recherche du petit nombre de prés où poussent les cardamines. Pas une affaire facile de nos jours ! La cardamine des prés (ou cresson des prés, cressonnette, cardamine pratensis) est une plante vivace qui aime les milieux frais et humides comme les prairies, berges des eaux ou les allées forestières. Soudain, au bout de longues heures de vol, enfin je parviens à trouver cette fleur vitale pour nous !

Donc... Je suis fière de vous présenter ci-dessous les 2 petits œufs jaune-orangé que j'ai déposés sur les berges de la Sèvre et qui un jour, je l'espère, voleront avec moi. Souvenez-vous... Beaucoup de mes cousins ont

disparu sur notre commune. Pour éviter que nous disparaissions totalement, une solution très simple pour vous : préserver mon habitat, les prairies et les zones humides. »

+ d'infos

<https://biodivopallet.fr/aurore/>



» Pallet Tourisme Loisirs

La Nuit d'Abélard fait son bal populaire !

L'association Le Pallet Tourisme et Loisirs (PTL) est heureuse de vous convier à son bal Pop' pour vous faire danser et chanter jusqu'au bout de la nuit ! Nous vous donnons rendez-vous à partir de 19h00 autour de grandes tablées avec bar et restauration, en écoutant Oasis Le Show qui vous fera guincher,

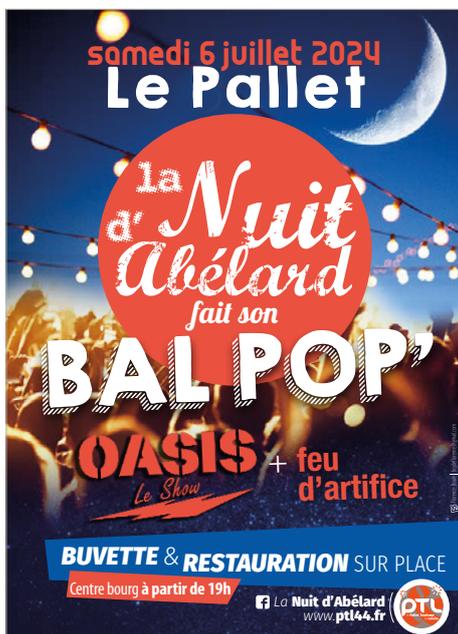


voyager et revisiter le bal populaire ! Composé d'artistes professionnels aux talents multiples : chanteurs, chanteuses, danseuses, musiciens, techniciens... Le Show Oasis propose un répertoire varié et constamment renouvelé avec les standards de la variété française et internationale, qui sauront plaire à toutes les générations. Cette année, plus de danseuses seront sur scène !

En milieu de soirée, aura lieu le spectacle pyrotechnique, offert par la municipalité.

+ d'infos

Samedi 6 juillet 2024 à partir de 19h00.
Rue Anne Roucou, derrière la mairie.
Buvette et restauration sur place. Parking. CB acceptée.
<http://www.ptl44.fr>



» Musée du vignoble nantais

Nouvelle exposition au musée

Du 06 juin au 08 septembre 2024, l'exposition « Marchands de vin, sur les traces du négoce au 20^e siècle » révèle la diversité des savoir-faire et des parcours des négociants locaux du siècle dernier.

L'aboutissement d'une recherche

Les négociants, autrefois appelés « marchands de vin », ont vécu l'âge d'or de leur activité au 20^e siècle. Afin de sauvegarder la mémoire d'une époque et de lieux amenés à disparaître, un travail de recherche en partenariat avec la Région Pays de la Loire a été mené durant 3 années. Cette exposition fait une synthèse des témoignages et objets collectés.

Valoriser l'histoire locale

L'exposition tente de transmettre l'essence d'un métier complexe et de parcours personnels variés grâce aux 41 témoignages recueillis. Le sujet se découvre à travers 3 thématiques : l'achat et la vente du vin, les sites de négoce et leurs innovations et enfin l'art de se distinguer dans la publicité.

Une programmation spéciale

Pour l'occasion, le nouvel escape game en famille « Le défi des marchands » arrive au musée dès cet été ! Pour ceux qui aimeraient en savoir plus, la conférence « 40° à l'ouest », le 13 juin, s'intéresse aux distillateurs du vignoble nantais, une histoire étroitement liée au négoce des vins. Enfin, la visite du domaine du Cléray à Vallet, le jeudi 11 juillet à 10h30 permet de présenter un des plus grands exemples du négoce nantais.

» Pallet Tourisme Loisirs

A vos agendas

Comme chaque année, nous organisons notre vide-Greniers « Les Puces d'Abélard ». Vous pouvez dès maintenant réserver votre dimanche 15 septembre 2024. Nous vous attendons nombreux et bien sûr toujours dans la bonne humeur.



Les inscriptions ouvriront début juillet. Plus d'infos dans la gazette de juillet-août.

» Pallet Tourisme Loisirs

Première édition de la « Win'e Off Course »

Dégustation et courses en off, sans chrono, ni dossard, le samedi 06 juillet 2024.

Nouvelle formule des foulées d'Abélard revisitées, dans un esprit plus festif et plus convivial avec des groupes guidés par des meneurs d'allure pour tous niveaux :

- 1 marche de 10 km : départ à 17h00,
- 1 course de 12 km : départ à 17h30,
- 1 course de 20 km : départ à 17h00

Tarif unique : 10 €. Ravito gourmand : sangria et rougail saucisse offerts à l'arrivée. Douches sur place. Vous pourrez ensuite passer la soirée avec vos proches à la célèbre nuit d'Abélard et son bal pop gratuit !



» Accueil périscolaire

Les carnets d'Izia et de José

Bonjour tout le monde,

Les vacances de printemps sont terminées et nous entamons désormais notre dernière ligne droite vers la fin de l'année scolaire et les grandes vacances !

Depuis la dernière fois, beaucoup d'activités nous ont été proposées par les équipes d'animation et il y a même eu Le Printemps du sport qui s'est déroulé chez nous avec des enfants de plusieurs communes et de nombreux ateliers de découverte mis en place.

Les mercredis, avec le centre de loisirs, nous sommes allés rendre visite à un artisan boulanger. Ensemble, nous avons réalisé la pâte pour le pain puis façonné et enfourné nos créations (après repos de la pâte, bien sûr). Nous avons également préparé de la brioche aux pépites de chocolat et le boulanger nous avait même prévu un petit jeu autour de différents saveurs. Au centre, nous avons pu faire des grands jeux, découvrir de nouveaux jeux de société et fabriquer différents bricolages et décorations. Lors des dernières vacances, nous sommes aussi partis à l'aventure en découvrant Terra Botanica, Natural Parc ou encore le Parc à Cabanes.

Aux JAP, après avoir découvert le canevas, pratiqué des jeux sportifs et réalisé des petits bricolages, nous passons maintenant à de nouveaux ateliers. Pendant qu'un groupe testera sur plusieurs

séances les différents goûts des aliments, l'autre groupe s'initiera au tennis de table ou à la réflexologie.

Au périscolaire aussi, nous sommes bien occupés. Entre les créations manuelles, les jeux dans la cour, les activités en intérieur ou encore les jeux d'imitation que nous apprécions beaucoup, en particulier notre super coin dinette. Chez les plus grands, ils se sont même lancés dans la création d'une méga maquette de leur ville, il se murmure d'ailleurs que l'inauguration est pour bientôt... Suite au prochain épisode !

A très bientôt !



Point d'Accueil Écoute Jeunes®
Soutien aux jeunes 12-25 ans

02 40 35 47 73

Sur rendez-vous, anonyme & confidentiel

GRATUIT
www.epe44.fr

Le mercredi tous les 15 jours

5 rue de la Liotterie
44430 Le Loroux-Bottreau
En face du cinéma

11 Bd Stéphane Pusterle
44330 Vallet
Espace associatif, permanences & réunions

epe école des parents et des éducateurs

UNE QUESTION ?
UN CONSEIL ?
DES DOUTES ?
OU JUSTE BESOIN DE PARLER ?
NE RESTEZ PAS SEUL...

ALLO, PARENTS EN CRISE
ÉCOUTER, ÉCHANGER, ACCOMPAGNER FAMILLES ET PROFESSIONNELS

N° Vert 0 805 382 300
(Service et appel gratuits)

Du lundi au mercredi de 10h à 13h et de 14h à 17h
Les jeudis et vendredis de 10h à 13h

ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ DES ÉCHANGES

Pour plus d'infos, cliquez ici !

» Ecole Astrolabe

Retour sur le cross de l'école

Le mercredi 17 avril, le cross de l'école engageant les élèves de la PS au CM2, soutenait l'association Road to Handisport qui permet de venir en aide à de jeunes handicapés empêchés dans leurs mouvements.

Le cross, tant attendu, a été préparé par chaque classe avec des temps de course adaptés à l'âge des enfants. Il a intégré également des personnes aux troubles



autistiques ou visuels de l'institut Orens. Sous un ciel clément et un temps idéal, cette matinée sportive et conviviale a rassemblé élèves, enseignants, parents et membres de l'association dans un élan de solidarité et de partage.

Encouragés par les parents, les participants ont dépassé leurs limites et réalisé de belles courses !

La réussite de cette course solidaire témoigne de l'engagement et de la générosité de notre communauté scolaire, unie pour promouvoir des valeurs de solidarité, de respect et d'entraide.



En attendant la prochaine édition, bravo à tous les participants !

Bal en Liance

Le projet initié par l'OCCE 44 (Office Central de Coopération d'Ecole) a réuni les classes de GS et CP de l'école. Six danses chorégraphiées avec l'aide de deux danseuses professionnelles, Mathilde et Lucie de la compagnie Yvann Alexandre, ont été présentées devant 6 autres classes du secteur au Landreau. Le bal a enflammé la piste mêlant trac et enthousiasme. Une expérience riche en créations !

» Ecole Saint-Joseph

Retour sur événements

Marche solidaire avec Clarisse le 12 avril

Retour en images sur la marche solidaire qui a eu lieu vendredi 12 avril dernier au profit de l'association Pas à Pas avec Clarisse, créée par une famille palletaise qui s'est investie dans notre établissement.



Clarisse est une jeune fille, née en 2013, polyhandicapée, diagnostiquée syndrome de Rett en 2023. Pour l'aider dans son quotidien, beaucoup d'équipements sont nécessaires, mais aussi des rencontres avec des professionnels de santé ne se trouvant pas dans la région.



L'idée était donc d'apporter notre aide à Clarisse et à sa famille via les cagnottes mises en place dans les classes, mais aussi d'associer le handicap à notre thème de l'année, les jeux olympiques. C'est sous un soleil de plomb que chaque défi fut relevé avec brio par tous nos élèves, ainsi que les parents accompagnateurs.

Les enfants ont tout d'abord couru ou marché sans s'arrêter durant 15 minutes, puis ont ensuite réalisé le flashmob devant Clarisse, Céline, sa maman, Tristan, son frère (ancien élève de l'école) et le chien d'assistance Rhino !

Et pour finir, les élèves ont remis les cagnottes récoltées pour aider l'association. Un grand merci à tous, vous pouvez suivre l'actualité de Clarisse via l'association Pas à Pas avec Clarisse.

Matinée travaux

Merci à la petite équipe présente pour notre matinée jardinage du mois d'avril ! Défi relevé, création d'un espace de plantation le long des classes. Le marteau piqueur, la pioche, la brouette, toute l'équipe de 8 personnes s'est relayée le samedi matin 20 avril sur tous les postes. Le résultat est à la hauteur des efforts fournis ! Désormais place à la pousse ! Rdv à la rentrée pour la découverte !

Festival Cep Party

Nos CM2 ont eu le privilège d'assister le 18 avril au spectacle « J'ai dormi près d'un arbre », par Manu Galure en trio, proposé par le festival Cep Party à Vallet. Il n'y a qu'à voir les sourires sur les visages, le moment était extra ! Musique, instruments loufoques, trio aux talents divers, engagement, poésie et humour, tout y était. Petits et grands ont passé un moment magique ! Un grand merci aux équipes du Champilambart pour leur excellente programmation !



» CPTS Sud Loire Vignoble

Vous cherchez un médecin traitant



A la recherche d'un médecin traitant ? Remplissez le formulaire de recherche en scannant le QR code ou sur notre site internet : cpts-sudloirevignoble.fr. Onglet

Services > Recherche médecin traitant > Compléter le formulaire en ligne.



Nous interpellons les médecins généralistes qui acceptent le suivi de nouveaux patients, au plus près de chez vous et selon vos besoins. Après avoir sollicité leur accord, nous vous transmettons leurs coordonnées. Vous pouvez les contacter pour que l'un d'eux devienne votre médecin traitant.

Pour toute demande

07 56 09 36 78

medecintraitant@cpts-sudloirevignoble.fr

» Service à la personne

La téléassistance

Le Département propose un service de téléassistance 7j/7j et 24h/24h. Le tarif est modulable en fonction des ressources.

Pour qui ?

Toute personne âgée, isolée, en situation de handicap ou toute personne sortant d'hospitalisation qui souhaite rester à son domicile en sécurité grâce à un dispositif d'écoute et d'assistance. Il n'y a pas de conditions d'âge.

Pourquoi ?

Pour favoriser le maintien à domicile, pour rompre l'isolement des personnes et assurer leur sécurité en répondant à leurs demandes et en contactant, en fonction des situations, les proches ou les services d'urgence adaptés grâce à un dispositif d'assistance et d'écoute 24h sur 24, assuré par des professionnels.

Description

Chaque abonné dispose d'un boîtier raccordé à une ligne téléphonique. Une pression sur un déclencheur (médaillon ou montre) met la personne en relation avec le centre d'écoute téléassistance et permet de dialoguer sans décrocher le téléphone. Selon la nature de l'appel, les professionnels évaluent la situation et peuvent contacter ou faire intervenir les proches ou les services d'urgence.



Comment faire une demande ?

La demande d'installation est à formuler à l'accueil de la mairie. La facturation du contrat auprès de l'abonné est réalisée mensuellement. Le tarif est défini en fonction des ressources de la personne.

+ d'infos

www.loire-atlantique.fr

» Pays du Vignoble Nantais

Lancement de la charte architecturale du territoire

En avril 2024, le Pays du Vignoble Nantais a lancé le projet d'une charte architecturale. Prévue pour mars 2025, celle-ci a pour objectif de valoriser et préserver l'architecture locale. Les habitants du vignoble nantais sont invités à participer à ce projet à travers différents ateliers et temps d'échanges. Une charte architecturale est :

- un outil de prise en compte de l'architecture et des patrimoines dans les politiques d'aménagement du territoire
- un guide de recommandations pour la préservation et la valorisation des patrimoines et de l'architecture sur des

thématiques précises

- un outil de sensibilisation destinée à l'ensemble de acteurs locaux (élus, constructeurs, architectes, acteurs de l'aménagement, habitants, ...).

Concertation des habitants

Un volet de concertation important est prévu tout au long de l'étude. **Samedi 15 juin, des ateliers de cartes sensibles sont proposés aux habitants dans les médiathèques de Clisson et Saint-Julien-de-Concelles.** L'objectif est de permettre aux habitants de partager ce qui constitue leur cadre de vie et leur patrimoine bâti afin de contribuer à leur préservation et mise en valeur.



« Cartographie ton patrimoine »

Ces ateliers s'adressent à tous, dès 8 ans. Inscription auprès de Clélia GOEURY au 02 40 36 09 10 ou chargedemission@vignoble-nantais.fr. D'autres temps d'échanges et de co-construction auront lieu en septembre avec des temps spécifiques dédiés aux habitants, acteurs de l'aménagement, architectes et élus.

» Remerciements

René Gourdon, sculpteur méconnu

Ce sculpteur méconnu, né en 1910 à Angers et disparu en 1992, a produit de nombreuses sculptures en France et à l'Étranger. Il a été chargé après la seconde guerre mondiale de la restauration de nombreux monuments dans le grand ouest

En 2022, nous avons fait paraître dans la gazette de septembre, un article concernant des recherches de Thierry Sourice sur son ancêtre le sculpteur René Gourdon, spécialisé dans la statuaire religieuse, qu'il a pratiqué sur notre territoire en laissant en l'église du Pallet, un de ses modèles du chemin de croix.

De cette entreprise, est né un premier tome consacré aux mémoires et à une partie de la carrière de cet artiste. Un ouvrage de plus de trois cent pages, ou vous pouvez contempler des objets religieux retrouvés dans notre région. En cette circonstance, son petit-fils remercie infiniment l'aimable et précieux concours apporté par tous les acteurs, habitants et élus, qui

grâce à leur contribution, a pu réaliser le chapitre III de son livre. Aussi, pour avoir eu la gentillesse de publier un article dans la revue municipale : « Vous avez toute la reconnaissance et la sympathie des membres de notre association », termine-t-il.

Ce recueil est aujourd'hui en vente (*), édité par les membres d'Éponyme, préfacé par François Comte, conservateur en chef du patrimoine, en charge des collections des musées d'Angers.

Le tome 2 est en préparation, sa sortie sera communiquée sur le site internet « René Gourdon – site officiel », nous précise Thierry Sourice.



(*) Association René Gourdon – Artiste sculpteur, Thierry Sourice – Trésorier, 15 rue Marthe Mourbel – 49000 Angers

» Economie locale

Rachat de l'entreprise Rémy Services

Après 20 années comme salarié chez Rémy Services, Vincent Poirier a racheté l'entreprise qui se nomme aujourd'hui V.E.P. Motoculture. Rémy est maintenant salarié de l'entreprise. Vincent garde les mêmes services, vente et réparation de matériel de motoculture et cycles (vélos, scooter), ainsi que le service de vente de gaz.

De nouveaux services font leur apparition comme celui pour les plaques d'immatriculation des différents véhicules, et à terme, un service des cartes grises. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous déplacer au magasin.

V.E.P. Motoculture
Rue Amiral de la Galissonnière – Le Pallet



» Economie locale

Liberté R'Happy, accompagnement à l'Autre

Le cabinet Liberté R'Happy spécialisé dans l'Accompagnement à l'Autre, a nouvellement ouvert sa porte au Pallet invitant à prendre en considération pleinement la personne que vous êtes et ce qui se vit en vous dans un espace-temps, un espace lieu, un espace d'écoute, que vous soyez en pleine santé ou traversant une situation de vulnérabilité.

En appui d'une approche centrée sur la personne, Vanessa Hardouin, psychopraticienne, vous accueille au cabinet, à domicile, en institution pour une séance d'écoute (relation d'aide/psychothérapie ; adolescents/adultes), une séance de soin métamorphique (bébé, enfant, adolescent, adultes, personne âgée, personne en situation de handicap, de vieillissement, de maladie, ou de fin de vie). Vivre la rencontre avec moi c'est d'abord oser faire et vivre ce « Pas-Sage » vers vous.

+ d'infos

Sur rdv au 06 38 42 68 39.

» 01 JUIN

Fermeture exceptionnelle

L'accueil de la mairie sera fermé.

» 01 JUIN

Permanence des élus

De 10h00 à 12h00, en mairie.



» 05 JUIN

Porte ouverte de l'accueil Tween

Tu as 10 ans et + ? Tu es en CM1 ? Viens découvrir l'accueil Tween avec tes parents, seul ou entre copains !

De 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Au moulin du Pé de Vignard,
8 bis rue de la Vallée.

» 06 JUIN

Exposition itinérante

« Marchands de vin, sur les traces du négoce au 20^e siècle ». Jusqu'au 8 septembre, au musée du vignoble nantais.

» 09 JUIN

Elections européennes

Bureaux de vote ouverts de 8h00 à 18h00.
Salle polyvalente de loisirs, rue des Sports.



» 14 JUIN

Gazette de juillet/août

Date limite de réception des articles pour la gazette du mois juillet/août. Prochain rdv en août pour la gazette de septembre.

» 15 JUIN

Ateliers cartographie

Concertation des habitants sur le projet de charte architecturale de territoire.
A Clisson et à Saint-Julien-de-Concelles.

» 22 JUIN

Fête de l'école Astrolabe

De 10h00 à 17h00. Stands de jeux, spectacle et restauration.



» 22 ET 23 JUIN

24H du TTP

Tournoi international au complexe sportif.



» 25 JUIN

Conseil municipal

19h30, à la salle polyvalente de loisirs.
Ouvert à tous.

» 29 JUIN

Cinéma de plein air

Organisé par le conseil municipal des enfants. Pop-corn, boissons, jeux.
Rue Prosper Mérimée.



Et tous
les samedis, retrouvez
le marché du Pallet
derrière l'église.
8 h 30 - 13 h 00



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44330 LE PALLET
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr
Directeur de la publication : Joël BARAUD - Maire du Pallet
Direction de la rédaction : Christian PELLOUET

Rédacteur en chef : Raymond GEFROY
Service communication : Gladys CHAUMONT
Création et maquette : Agence ARKÉTYPE
Impression : Éditée à 1 000 exemplaires par La Contemporaine
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSL / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr